

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST EN PLACE

Le 9 mars, les élus du nouveau conseil municipal des enfants ont présenté les projets sur lesquels ils ont été choisis par leurs camarades de classe.

Le conseil municipal des enfants (CME) compte, comme ses pairs, 43 membres élus. Avec les suppléants, le CME est constitué de 100 enfants répartis en quatre commissions : “Nature et Environnement”, “Solidarité”, “Droit de l’enfant” et “Protection des animaux”.

Élus par leurs camarades sur la base de projets, les enfants sont scolarisés dans les établissements publics et privés alésiens du CE2 à la 5e. La conseillère municipale, Méryl Debierre, déléguée au CME, a accueilli les nouveaux élus et leur a tendu le micro pour qu’ils puissent, à tour de rôle, présenter leur projet : aide aux plus démunis, lutte contre le harcèlement scolaire, allègement des cartables, amélioration de la propreté des rues, aide aux animaux ou réalisation des rêves des enfants hospitalisés, ... Autant de projets qui auront deux années pour se concrétiser, durée du mandat des élus du CME.

Avec l’appui de Max Roustan, maire d’Alès, il leur a été rappelé que désormais ils représentaient leurs amis, leurs collègues ainsi que l’institution elle-même.

Le 19 mars aura lieu la passation de pouvoir entre les anciens et les nouveaux élus. L’action municipale du CME peut désormais commencer.

A lire aussi